

**Analyse des besoins des familles en termes d'accueil du jeune enfant et de l'enfant
à l'échelle du territoire de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime
Réunion de lancement avec la Commission « Enfance-Jeunesse »
Compte-rendu – 19 mars 2023**

PERSONNES PRESENTES ET EXCUSEES

Les personnes présentes

Argol	Magalie Chessé
Landévennec	Marie-Claire Cariou
Lanvéoc	Christelle Gaouyer
Rosnoën	Martine Le Guirriec
Telgruc-sur-mer	Yves Le Moigne
CCPCAM	Mélanie Messenger
CCPCAM	Aurélie Cabon
Agence V°IF (consultante)	Ingrid Fourny

Les personnes excusées

Camaret-sur-Mer	Muriel Le Mérour
Crozon	Dominique Guillois
Le Faou	Ludovic Lassagne
Pont-de-Buis Lès Quimerc'h	Aurélien Le Bot
Roscanvel	Thouria Ait Ouchannik
Appel d'Ere ! (Consultante)	Esther Dassonville

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Faire connaissance : présentation du groupement et des membres de la Commission
- Rappeler le contexte de la mission et ses objectifs
- Présenter les principes d'intervention et les investigations qui seront menées
- Recueillir les questions et les attentes des membres de la Commission

Le support présenté lors de la Commission est joint au présent compte-rendu.

ECHANGES AVEC LES MEMBRES DE LA COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE

► Concernant le Comité technique (Cotech)

Il est rappelé que cette instance technique a pour objectif de préparer les rencontres avec la Commission Enfance- Jeunesse. Lors des échanges avec le Cotech, les consultantes présenteront les analyses qu'elles auront élaborées à partir des investigations menées. Il s'agira ainsi de mettre en débat et compléter les éléments exposés par les consultantes.

A ce stade, la composition envisagée pour le Cotech est la suivante :

- Les partenaires institutionnels : CAF, PMI, CDAS, MSA, Education nationale, SDJES¹
- Les 2 RPE
- Les responsables des ALSH

¹ Service de l'Etat : Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport.

► Concernant le séminaire de lancement avec les acteurs locaux

La démarche proposée pour la réalisation de l'analyse des besoins et l'élaboration du plan d'action se veut collective et participative. Aussi, une 1^{ère} rencontre est prévue avec l'ensemble des acteurs intervenant directement ou indirectement dans les champs de la Petite enfance et de l'Enfance. Cette rencontre aura lieu **le jeudi 18 avril de 14h à 17h**.

L'objectif de cette 1^{ère} rencontre, animée par les consultantes, sera de présenter la démarche et commencer à identifier collectivement des thèmes à enjeux, en termes de Petite enfance et d'Enfance.

Sont invités à ce séminaire de lancement :

- Les élus et les services des communes et de la CCPCAM
- Les partenaires institutionnels : CAF, PMI, CDAS, MSA, Education nationale, SDJES², les Services de l'Armée
- Les RPE et les structures d'accueil du jeune enfant
- Le centre social ; le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réapp 29)
- Les acteurs de la prévention et de la santé (Service d'écoute Parents (Parentel), CMPI-CATTP, SESSAD)
- Les acteurs de l'insertion professionnelle : France travail, PLIE³ de Brest, Mission locale
- Les associations représentant les familles et les parents : associations de parents d'élèves (APE)
- Les associations de sport, loisirs et culture

► Concernant l'implication des élus et des services des communes

Un entretien est prévu auprès de chacune des 10 commune. **Chaque entretien réunira le-la maire, l'adjoint·e « Enfance-Jeunesse » et le-la responsable du service Enfance – Jeunesse et/ou ALSH.**

Lors de l'entretien qui durera entre 1h30 et 2h, **les points suivants** seront abordés :

- Les besoins et les attentes des familles de la commune dans les champs de la Petite enfance et de l'enfance
- L'offre en mode de garde, en services périscolaires et en loisirs proposés dans la commune, ainsi que leurs modalités de fonctionnement
- Les projets en cours ou en réflexion concernant l'offre Petite enfance et Enfance et les projets pouvant impacter les besoins (ex : les projets de programmes de logement)
- Les attentes des élus concernant la Petite enfance et l'Enfance

Pour faciliter l'appropriation du contexte de la commune par les consultantes, il est demandé de leur **transmettre en amont de l'entretien, les documents suivants** : le projet de mandat de l'équipe municipale, l'analyse des besoins sociaux (ABS - si existante), le projet éducatif et les bilans de l'ALSH et tout autre document jugé utile pour la réalisation de la mission d'analyse des besoins des familles en termes de Petite enfance et d'enfance.

L'implication des communes est essentielle et elle va, comme l'a souligné, une membre de la Commission « *prendre du temps* ». La consultante précise que l'entretien sollicité auprès de chacune des communes donnera lieu à la rédaction d'une **fiche Portrait communal "Petite Enfance et Enfance"** (de type 4 pages) ; cette fiche constituera un point d'appui pour l'élaboration de futurs documents qui pourraient être demandés aux communes (ex : dans le cadre des missions confiées par l'article 17 de la loi pour le plein emploi ou encore pour l'écriture du projet pédagogique des ALSH).

² Service de l'Etat : Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport.

³ Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

La CCPCAM précise par ailleurs que la mission d'analyse des besoins des familles contribuera également à **la réécriture des volets Petite enfance et Enfance de la future Convention Territoriale Globale (CTG)**.

Les entretiens suivants ont d'ores et déjà programmés au cours de la Commission :

- Lundi 25 mars à 10h30 : entretien avec la commune d'ARGOL
- Lundi 25 mars à 13h30 : entretien avec la commune de ROSNOËN
- Mardi 26 mars à 15h30 : entretien avec la commune de LANVEOC
- Mercredi 27 mars à 9h : entretien avec la commune de LANDEVENNEC

La CCPCAM va prendre l'attache des élu·e·s excusées pour programmer les entretiens « Commune ».